



Généralement, le cimetière concentre l'ensemble des problématiques de gestion de tous les types d'espaces publics situés en milieu urbain mais avec une vigilance encore plus importante des habitants vis-à-vis de la présence des plantes spontanées.

Sans recourir aux désherbants chimiques, les solutions de végétalisation permettent d'embellir les cimetières où domine le minéral, mais pour réussir leur mise en œuvre, mieux vaut s'astreindre à quelques règles de bon sens qui permettront aussi aux administrés d'appréhender la logique des changements qui s'opèrent.

Fiche technique Objectif Zéro Pesticide

B. 7

Végétalisation et gestion des cimetières

Ramener un peu de rigueur dans ce mode désordonné

Sur une même travée où les tombes ne sont pas alignées, mieux vaut **délimiter un rectangle minimum** qui englobera l'emprise au sol de toutes les sépultures. Dans ce rectangle, on part du principe que toutes les surfaces de sol nu peuvent-être engazonnées ou plantées de végétaux ornementaux. Cependant, il est nécessaire d'anticiper **deux problèmes** qui risquent de se poser :

- L'entretien de l'accès aux tombes pour les familles,
- L'inaccessibilité de certaines zones trop étroites au matériel de tonte.

On engazonnera donc les espaces inter-tombes que si la tondeuse peut s'y faufiler.

Pour les autres, on partira d'un principe simple : un espace inter-tombes sur deux doit impérativement être adapté pour permettre aux visiteurs d'accéder à toutes les sépultures.

Entre les tombes, tombes abandonnées (sélection de vivaces carpettes)

Les espaces inter-tombes suffisamment larges seront engazonnés pour être régulièrement tondu, et ceux trop étroits, servant d'accès aux tombes, disposeront de **pas japonais** entre lesquels on installera une végétation naturellement rase (moins de 5 centimètres). Ces végétaux couvre-sol, communément appelés « **plantes carpettes** », ont pour fonction de concurrencer la flore sauvage spontanée pour éviter son développement. Les **sédums**, petites plantes grasses tapissantes, peuvent être utilisés sur ces espaces peu accessibles.

- **Se référer à la fiche B3** pour des exemples de plantes « carpette » résistante à la sécheresse et adaptées aux sols pauvres en stabilisé (sable ou gravier) :

Têtes de tombes et mur d'enceinte (type de jachère fleurie)

Les espaces de terre nue en têtes de tombes ainsi que le pied (extérieur et intérieur) du mur d'enceinte seront **fleuris** à moindre coût en semant, par exemple, un mélange de graines de plantes vivaces et/ou annuelles ornementales (principe de la jachère fleurie) assurant une floraison sur une longue période, pendant près de 8 à 9 mois, et ne nécessitant que très peu d'entretien (pas d'arrosage et une coupe par an).

- Exemple de mélanges de graines utilisables dans ce contexte : **Se référer à la fiche B4**
- o Mélange « pied de mur Connect » (les mélanges « Connect » comprennent une formulation mycorhizée) : 5 vivaces, 2 biennuelles, 10 annuelles de 50 cm de hauteur. Société Novaflore.
 - o Mélange « pied de mur » : 17 espèces dont 5 vivaces de 40 à 50 cm de hauteur. Ferme de Sainte Marthe, grainetier bio.
 - o Mélange fleurs de printemps. Société Néoverda
 - o Mélange « pied d'arbre Connect » (les mélanges « Connect » comprennent une formulation mycorhizée) : 6 vivaces, 4 biennuelles, 18 annuelles de 20 à 40 cm de hauteur. Société Novaflore.
 - o Semences de « fleurs pour bords de route » (Réf: 2020L1). Société Néoverda.
 - o Euroflor « Extrême ». Société DLF.
 - o Mélange personnalisé à partir de semences de fleurs sauvages cultivées en Agriculture Biologique. Jardin de Sauveterre.

Le cimetière idéal, un rêve inaccessible ?

Prenons donc pour exemple le vieux cimetière communal type, **en pente**, avec son **agencement désordonné** de tombes, ses **allées en sable ou gravier**, où l'œil des usagers ne supporte à priori pas le moindre brin d'herbe folle.

Allées principales et secondaires ; tombes en attente de reprise, emplacements libres

Les allées principales et secondaires, généralement larges, seront engazonnées et entretenues par tontes. Il est alors impératif de choisir un gazon spécifique, résistant à la sécheresse et au piétinement. Ce gazon doit être « à pousse lente » afin de limiter la fréquence des travaux de tonte.

- ➔ Exemple de gazon technique à pousse lente adapté aux sols en stabilisé ou en sablé : Routemater 2, Routemaster 3 (DLF) ou Eco Maintenance EM 2000 (Barenbrug) [se référer à la fiche B5].

Problème des sépultures s'ouvrant côté allée : Dans ce cas, le terrassement s'effectue devant la pierre tombale du côté de l'allée afin de pouvoir rentrer le cercueil. 1 à 2 m² d'allée engazonnée sont alors détruits. **Il est impératif de recouvrir le sol de gazon au plus vite en période de végétation.**

- ➔ Conseiller à la commune de produire elle-même des plaques de gazon qui serviront à recouvrir la zone terrassée. Sinon, ce type de placage gazon est disponible auprès de certains pépiniéristes spécialisés (demander à son fournisseur « espace vert » habituel).
- ➔ A moindre frais, il est possible d'utiliser des gazons de regarnissage qui se développent très rapidement une fois semés sur les zones terrassées. Exemple : Speedy Green SG 14 de Barenbrug.

Garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Les réaménagements d'allées devront garantir l'accessibilité aux PMR. Il devra être envisagé le maintien ou l'aménagement d'une **bande roulante** sur les allées principales.

Aménager des espaces paysagers et favorables à la biodiversité

Les cimetières comme les parcs, les squares et les jardins jouent un rôle dans la trame verte urbaine. Les murs qui les entourent et l'aspect minéral sont les caractéristiques dominantes de nos cimetières traditionnels. En fonction de leur taille et de leur organisation, il est possible de réinvestir l'espace par des végétaux (**les espaces délaissés, les pieds et les coins de mur, l'entrée...**).